

L'AGGLO S'ENGAGE POUR
LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'AGGLO COLLECTE ET
VALORISE VOS DÉCHETS

L'AGGLO GARDE
VOS ENFANTS

L'AGGLO AMÉNAGE
LE TERRITOIRE

L'AGGLO PARTICIPE AU
MIEUX VIVRE ENSEMBLE

L'AGGLO GÈRE
LA RESSOURCE EAU

L'AGGLO VOUS
TRANSPORTE

L'AGGLO ENTRETIENT
LES VOIRIES

L'AGGLO GÈRE
DES ÉQUIPEMENTS
SPORTIFS

L'AGGLO CONTRIBUE
AU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



sommaire

3 Édito

4 Ça s'est passé

6 Hommages

7 L'actu de l'agglo

- > La petite enfance innove pour améliorer la sécurité sanitaire
- > Les P'tits mariniers se refont une beauté
- > Les travaux du nouveau relais petite enfance des Cèdres sont finis
- > Bientôt, une nouvelle maison pour la ludothèque
- > Les travaux du stade nautique
- > Dernière phase de travaux pour la maison du festival
- > Le tri se simplifie le 1^{er} octobre
- > Venez nous rencontrer !
- > Transition énergétique : suivez le programme !
- > Luttons ensemble contre l'ambroisie
- > Cap vers la dématérialisation des autorisations d'urbanisme
- > L'Agglo concerte
- > Journée du transport public
- > L'autopartage vu par un utilisateur
- > Des vélos en libre-service sur le territoire
- > Les travaux de voirie
- > Le service commun jeunesse
- > L'Agglo se mobilise pour l'emploi et l'insertion

Dossier

21 L'AGGLO À VOTRE SERVICE

- > Quel est le rôle des élus communautaires ?
- > Qu'est-ce que le bureau communautaire ?
- > L'Agglo à votre service
- > La parole à...

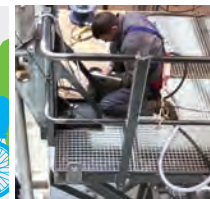
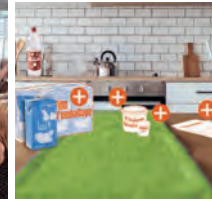
27 Entreprendre

- > Nos arboriculteurs nous régaleront
- > L'Agglo aux côtés des agriculteurs durement touchés par le gel
- > Les industries du territoire
- > Avis aux entrepreneurs
- > La zone du Rocher à Estrablin se remplit
- > Demandez à votre coiffeur de valoriser vos cheveux ?

33 Conseil de développement

34 Gardons le lien

36 Vélo en libre-service



Agglomag

Le magazine de Vienne Condrieu Agglomération

N°13 - AUTOMNE 2021

Espace Saint-Germain / Bâtiment Antarès
30, avenue du Général Leclerc - BP 263 / 38217 Vienne Cedex
Tél : 04 74 78 32 10 / Fax : 04 74 53 54 26
info@vienne-condrieu-agglomeration.fr
et www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Directrice de la publication : Claudine Perrot-Berton

Rédactrice en chef : Brigitte Caruana

Rédaction : Brigitte Caruana, Directrice du service communication
de Vienne Condrieu Agglomération, Tiphaine Malfait MComConseil

Conception graphique : Catherine Ornon

Impression : ROTO FRANCE

Agglomag est imprimé à 40 500 exemplaires
sur du papier respectueux de l'engagement environnemental
labellisé PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées)
ISSN : 2609-0783 / Dépôt légal : septembre 2021

Mesdames, Messieurs,

On évoque depuis maintenant plusieurs années le dérèglement climatique. Les épisodes météorologiques que nous avons récemment connus localement (gel du mois d'avril, pluies diluviennes, été maussade...) ou que d'autres régions ou pays voisins ont pu connaître (vague de chaleur, inondations, incendies...) en sont une dramatique illustration.

Nous avons tous notre rôle à jouer afin de préserver notre environnement, assurer la transition énergétique et lutter contre ces dérèglements climatiques.

Depuis plusieurs années, l'Agglo s'est engagée à agir, notamment à travers la démarche Tepos qui vise à produire localement d'ici 2050, suffisamment d'énergie renouvelable pour couvrir les besoins énergétiques du territoire. Les réalisations en la matière sont déjà nombreuses : création d'un réseau de chaleur urbain, installation de panneaux photovoltaïques, récupération des gaz issus du traitement de nos eaux usées...

Nous tenons à ce que les enjeux écologiques et climatiques soient pris en compte dans l'ensemble de nos projets et de nos politiques.

C'est pourquoi des ombrières photovoltaïques ont été installées sur la nouvelle plateforme de mobilité à Pont-Évêque et le seront au stade nautique de Saint-Romain-en-Gal ou sur le dernier étage du futur parking Saint-Germain.

C'est pourquoi nous avons choisi de rédiger de manière conjointe 3 documents stratégiques pour l'Agglo : le Plan Climat Air Énergie Territorial, le Plan Local de l'Habitat et le Plan de Mobilité. Leur élaboration fera l'objet d'une large consultation de la population d'ici quelques mois.

Nous tenons aussi à agir avec vous concrètement dans votre quotidien pour favoriser les comportements plus vertueux. Deux exemples.

En matière de déplacements, depuis début juillet, à titre d'expérimentation, des vélos en libre-service pour des trajets de courte durée ont été mis en place dans le centre de Vienne ainsi qu'à Sainte-Colombe et Saint-Romain-en-Gal. Je vous invite toutes et tous à essayer cette solution de déplacement alternative à la voiture.

En matière de déchets, les règles du tri sélectif évoluent à partir du 1^{er} octobre. Nous pourrons dorénavant trier l'ensemble des emballages en plastique, en métal, en papier et en carton. Ce sont autant de déchets supplémentaires qui pourront être revalorisés.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Le Président de Vienne Condrieu Agglomération
Thierry Kovacs

Mardi 1^{er} juin

Le programme de construction de la maison du jazz prévoyait une livraison des extérieurs, appelés les jardins du jazz, à l'équipe de Jazz à Vienne le 1^{er} juin afin de lui permettre d'avoir le temps de peaufiner les aménagements nécessaires aux réceptions organisées dans le cadre du festival.

Malgré les aléas de la crise sanitaire et grâce au travail des entreprises intervenant sur le chantier, ce délai a pu être respecté et Jazz à Vienne a pu accueillir dans un nouveau cadre, particulièrement beau, entreprises, et collectivités partenaires de l'évènement.

Livraison des jardins du jazz



ESPACE NU

ESPACE AMÉNAGÉ PAR JAZZ À VIENNE

Inauguration de l'entreprise Fives



Les dirigeants de Fives, Sébastien LAURENT, Directeur Exécutif Fives Intralogistics SAS et Frédéric SANCHEZ, Président de Fives entouré de Thierry Kovacs, président de l'Agglo, maire de Vienne et Christophe Bouvier, maire de Chasse-sur-Rhône, vice président à l'Agglo.

Vendredi 11 juin

L'entreprise Fives intralogistic, spécialisée dans l'automatisation des flux logistiques internes, a inauguré le 11 juin dernier ses nouveaux locaux sur la zone des Platières à Chasse-sur-Rhône. C'est une véritable vitrine de l'industrie du futur qui vient de s'implanter sur le territoire.

L'entreprise qui était à l'étroit dans son usine de Grigny a décidé de regrouper toute l'entreprise à Chasse-sur-Rhône sur 4 500 m² d'ateliers et 2 500 m² de bureaux.

Cette nouvelle implantation est une bonne nouvelle pour le territoire de l'Agglo, à la fois en termes d'emplois et de ressources fiscales nouvelles. C'est aussi le signe que le territoire est attractif pour les entreprises et que la volonté de l'Agglo de faciliter le développement économique et d'accompagner les entreprises porte ses fruits.

Samedi 19 juin

Le 19 juin s'est déroulée au pavillon du tourisme une journée de sensibilisation aux abeilles, organisée par l'Agglo, CNR, l'association des apiculteurs viennois et l'office de tourisme. Au programme de cette journée, de nombreuses animations gratuites ont été proposées au public venu nombreux : diffusion d'un film, exposition, rucher pédagogique, confection de bougies, de ruchettes.



Journée de sensibilisation aux abeilles



Du vendredi 25 juin au samedi 10 juillet

Organiser un festival cet été 2021 paraissait être un pari fou !
L'équipe de Jazz à Vienne, aidée par les bénévoles et les saisonniers, l'a relevé avec succès, avec le soutien des collectivités et des entreprises partenaires et évidemment grâce la mobilisation exceptionnelle du public qui a répondu présent. Les difficultés ont été nombreuses. Cette 40^e édition devait être unique, son existence l'a rendu exceptionnelle. Rendez-vous pour le prochain festival du 29 juin au 13 juillet 2022 !

Jazz à Vienne : pari réussi



© Josephine Moma



Ciné été

Du vendredi 25 juin au mardi 31 août

À la satisfaction des milliers de personnes qui participent chaque année aux séances de Ciné été, et ce malgré les aléas de la crise sanitaire et de la météo, Ciné Été s'est déroulé sur les communes de l'Agglo du 25 juin au 31 août avec au programme 20 films proposés sur 33 séances.

Lundi 5 juillet

En présence de Thierry Kovacs, président de l'Agglo, de Thierry Sallandre, conseiller délégué en charge des modes doux de déplacements, de Nicolas Hyvernats, vice-président au transport, de l'équipe transport de l'Agglo, et de l'équipe de Fredo, le nouveau service de vélo en libre-service a été lancé le 5 juillet dernier.
Il s'agit de 30 vélos répartis sur 18 emplacements (1 à Saint-Romain-en-Gal, près du musée, 2 dans le centre-bourg de Sainte-Colombe et 15 à Vienne), 20 classiques et 10 électriques, équipés d'un cadenas intelligent qui se déverrouille à l'aide d'une application mobile « FREDO » à télécharger sur Apple store et Google Play.
(voir pages 12 et 13)

Lancement des vélos en libre-service



La commission voirie en visite



Vendredi 9 juillet

Les élus de la commission voirie ont visité les derniers chantiers effectués par l'Agglo ces derniers mois. Au programme de cette visite : les chantiers centre-bourg de Reventin-Vaugris, le pont Chez Monsieur à Eyzin-Pinet, route du Canelet à Moidieu-Détourbe, pont de Raie Brunet à Pont-Évêque, centre village de Seyssuel.
Cette visite a permis aux élus de mieux appréhender les nouvelles techniques utilisées en matière de voirie et de pouvoir voir de près les chantiers.



Hommages

Deux maires, unanimement reconnus et appréciés, nous ont quittés ces derniers mois.

Il s'agit de Roger Porcheron, maire d'Estrablin de 1977 à 2014 et Mario Lonardoni, maire de Septème de 1983 à 2008.

L'Agglo a tenu à leur rendre hommage une dernière fois et saluer le parcours de deux hommes passionnés et dévoués, grands défenseurs de l'intérêt général.

Roger Porcheron

L'ancien maire d'Estrablin s'est éteint le 28 mai dernier. Élu pour la première fois en 1971, à 34 ans, il devint maire de la commune en 1977, prenant le relais de son ami Pierre Lacroix.

De nombreuses réalisations sont à mettre à son crédit comme le gymnase municipal, l'agrandissement des écoles, les constructions de logements sociaux (les Érables, Les Tilleuls, le Clos du Marais et bien d'autres).

Roger Porcheron était aussi président du syndicat intercommunal de musique, une école de musique qu'il a mise en place avec les communes voisines et qu'il a abritée gracieusement durant plus de vingt-cinq ans dans les locaux communaux.

Il a été l'un des créateurs de l'Agglo, du temps du district et a pendant de longues années été un vice-président, attentif, assidu et disponible.

Sa bienveillance et son grand intérêt pour le service public ont fait de lui un maire et un vice-président attachant, avec qui il était plaisant de discuter et de travailler.



Mario Lonardoni

Mario Lonardoni fut maire de Septème pendant 25 ans. Il fut président du syndicat d'assainissement des communes de Oytier-Saint-Oblas-Septème et un des membres fondateurs de la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois.

Il fut un maire visionnaire, excellent gestionnaire de fonds publics, toujours à la recherche de subventions. Sous ses 4 mandats de Maire, la commune de Septème a été profondément aménagée avec comme principales réalisations : la construction du restaurant scolaire, du gymnase, de l'école maternelle, de la caserne des pompiers, des vestiaires du foot et du tennis, du 2eme terrain de football, de la station d'épuration et de l'ensemble du réseau d'assainissement, la création de la zone artisanale, l'aménagement de la place du village.

Il a su être un maire très actif, un professionnel investi, un mari attentionné, un chanteur de chansons italiennes, un footballeur de haut niveau...

Sa disponibilité, sa gentillesse et ses compétences ont fait de lui un maire dévoué à sa commune et respecté par ses pairs.





Petite enfance

La petite enfance innove pour améliorer la sécurité sanitaire

La crise sanitaire qui a débuté il y a 18 mois impose aux structures Petite Enfance d'appliquer des protocoles sanitaires très contraignants.

C'est pourquoi dès la rentrée de septembre, Vienne Condrieu Agglomération avec le soutien de la CAF commencera à équiper 5 de ses établissements d'armoires de décontamination. Cette solution 100% naturelle, éco-responsable et « made in France »

est innovante et efficace dans la prévention des contaminations croisées et sûre pour les adultes et les enfants. Les armoires combinent deux technologies les flux d'air chaud et l'Ozone. Un cycle de décontamination dure 45mn.

Tous les matériaux pourront être décontaminés dans cette armoire, des puzzles en bois aux livres, des jouets en plastique aux doudous mais également paniers, cintres

À noter

Les Relais Assistant(e)s Maternel(le) (RAM) changent de nom et deviennent des Relais Petite Enfance (RPE)



et même les chaussures de travail. La remise en circulation de plus de jeux va pouvoir se faire, tout en allégeant la manutention et les désinfections manuelles faites par les agents.

Si l'expérience est positive, l'achat et le déploiement dans tous les établissements se poursuivra.



Les P'tits mariniers se refont une beauté

Au cours de l'été, la crèche les P'tits mariniers à Chasse-sur-Rhône a eu une première phase de travaux de rénovation, peinture, sols... la deuxième phase est programmée pour 2022.



Petite enfance

Les travaux du nouveau relais petite enfance des Cèdres sont finis



La construction du nouveau RPE (ex RAM) en extension de la crèche Les Cèdres qui a débuté en décembre dernier s'est achevée en juillet.

Ce RPE prend la suite de celui de l'Isle aux trésors qui ne disposait pas d'espace extérieur et qui nécessitait des travaux de mise en conformité.

La création de ce pôle petite enfance donnera une meilleure visibilité du rôle et des missions du RPE, lieu de rencontre, d'informations mais aussi de formation qui s'adresse aux parents et aux professionnel(le)s de l'accueil individuel ». Une mutualisation des espaces favorisera ces rencontres et échanges.



Ludothèque

Bientôt, une nouvelle maison pour la ludothèque

Dans quelques semaines, la ludothèque va déménager au rez de chaussée de l'immeuble situé, 1 square de la résistance à Vienne.

D'une surface de 362 m², ces nouveaux locaux permettront de rassembler tous les fonds de jeux (location, jeux et jouets sur place, grands jeux et ateliers d'entretien des jeux) sur un même espace et d'accueillir le public dans un espace plus accessible à tous.

Les travaux effectués par Advivo et financés par l'Agglo ont consisté à une mise en

conformité du local, à une refonte de l'électricité et à de multiples travaux de rénovation (faux plafonds, peinture, menuiserie...). L'espace a été totalement aménagé pour recevoir la totalité des jeux et le public dans d'excellentes conditions.

- Le montant estimé des travaux est de 686 246 €.
- La livraison est programmée pour mi-septembre.

L'aménagement intérieur et l'installation de la ludothèque se dérouleront pour une ouverture au cours du dernier trimestre 2021.



Les travaux du stade nautique

Les travaux d'extension et de modernisation du stade nautique Françoise Clavery Bouysson ont commencé.

Pour mémoire :

Le projet prévoit la création d'un bassin couvert en inox de 25 m x 15 m et d'un espace bien-être avec les 2 saunas. Il inclut aussi la réhabilitation de l'espace administratif, du hall d'entrée, des vestiaires, de la zone sanitaire et du snack. Les plages existantes, les façades, vitrages et toitures seront également repris. Des locaux techniques seront créés et enfin les abords du stade et le parking seront réaménagés.

Les travaux s'étalent sur près de deux ans. Les élus ont préféré réduire au maximum la durée des fermetures. De ce fait, mener ce chantier en site occupé complexifie et rallonge les délais d'exécution.

Un effort important est fait pour que les travaux soient le plus possible réalisés en site occupé. Toutefois une fermeture sera nécessaire pour réaliser certains travaux intérieurs. De ce fait

le stade nautique est fermé jusqu'en début d'année 2022 puis à nouveau durant 4 mois lors de l'été 2022.

Les phases du chantier

1. Protection des bassins



■ Le grand bassin



2. La démolition



■ L'ancienne entrée



■ Les vestiaires



■ L'escalier monumental

3. Le terrassement



■ Le local de rangement pédagogique

Dernière phase de travaux pour la maison du festival

Après une interruption de plus d'un mois pour laisser Jazz à Vienne organiser les réceptifs du festival, les entreprises ont réinvesti le chantier pour la dernière phase de travaux.

Début juin, les extérieurs ont été livrés. Des finitions sont programmées dans les prochaines semaines.

Il s'agit maintenant de poursuivre les travaux de l'intérieur, la fin du chantier

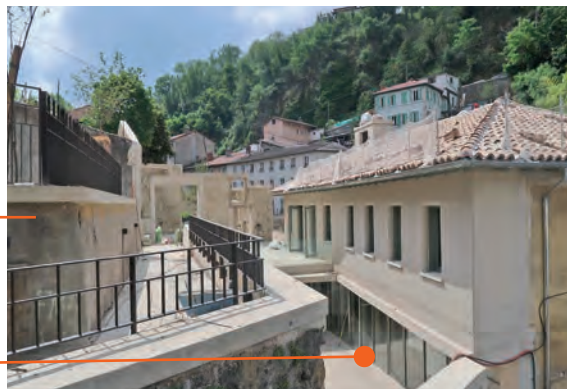
étant prévue pour la fin du mois de novembre.

Au programme de ces prochaines semaines : sol (béton ciré, carrelage), finition des murs, électricité, plomberie et agencement.

L'intérieur du bâtiment abritera l'équipe de Jazz à Vienne. Le programme prévoit aussi des espaces dédiés aux réceptifs du festival avec un espace traiteur et un espace partenaire.

L'espace billetterie sera installé à l'entrée de la maison du festival

Rendez-vous dans l'Agglomag de décembre pour découvrir le chantier totalement fini !



■ La façade complète en attente de finition

■ Cour intérieure



■ Espace traiteur



Le tri se simplifie le 1^{er} octobre

Comme annoncé dans l'Agglomag de juin dernier, les consignes de tri des emballages évoluent à partir du 1^{er} octobre 2021.

En effet à partir de cette date, habitants de Vienne Condrieu Agglomération, nous pourrons tous trier nos emballages sans exception dans les bacs jaunes en porte-à-porte et dans les points d'apport volontaire du territoire : les petits emballages en métal mais surtout tous les emballages plastiques ! Les bouteilles, pots et bocaux en verre restent à trier dans le silo à verre.

■ Ensemble, valorisons mieux les emballages !

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans les contenants de tri aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères, faute de savoir comment les trier et les recycler.

■ Vienne Condrieu Agglomération s'engage pour faire progresser le recyclage avec vous

L'Agglo s'engage dès le 1^{er} octobre 2021, avec l'éco-organisme CITEO, pour faire progresser le recyclage. Tous nos emballages seront envoyés vers un centre de tri nouvelle génération qui permettra leur tri dans les meilleures conditions existantes.

Chaque année, ce sont près de 5 200 tonnes de déchets recyclables (emballages, papier et verre) qui sont collectés sur l'ensemble du territoire de l'Agglo, soit 59 kg par habitant. Avec l'extension des consignes de tri des emballages et un tri amélioré du verre et du papier, notre objectif est une progression de 10 à 15% de ce tonnage d'ici à 2024

■ Qu'est-ce que je peux trier en plus à partir du 1^{er} octobre 2021 ?

Tous les emballages en métal, en papier, en carton et en plastique, sans exception !

Quelques exemples : flacons de salle de bain, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème, de cosmétique ou encore boîtes de

poudre chocolatée, opercules et capsules en métal type Nespresso, etc.

■ En pratique, j'adopte les bons gestes de tri

- En vrac, pas en sac
- Pas besoin de les laver, juste de les aplatis
- N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres
- Vous disposez d'un bac jaune : pour mémoire vous pouvez aussi mettre vos papiers! Cette modalité simple et pratique est désormais aussi possible pour les habitants des communes d'Ampuis, de Loire sur Rhône, de Ste Colombe et de Condrieu disposant d'un bac jaune.

Et bien sûr, **le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas**. Alors soyons vigilants lors de nos achats.





Venez nous rencontrer !

Pour vous accompagner dans cette évolution du tri et ce changement d'habitude, l'Agglo et ses communes ont concocté un programme d'animations et de rencontres afin de pouvoir répondre à vos interrogations.

Une équipe d' « ambassadeurs » sera présente sur les différents marchés des communes, dans les grandes et moyennes surfaces, et sur plusieurs manifestations organisées sur le territoire, comme par exemple la foire de Vienne.

Enfin, chaque mairie organisera aussi avec le soutien de l'Agglo des temps d'échanges et de rencontres lors de manifestations culturelles ou sportives prévues dans sa commune.

Vous pourrez retrouver la totalité du programme sur le site www.vienne-condrieu-agglomeration.fr et le facebook de l'Agglo dès le 15 septembre.

Un mémo guide du tri pour vous aider

Retrouvez en page centrale de ce magazine le mémo-guide du tri qui vous aidera à trier selon les nouvelles consignes.



+ Déchèteries : on se souvient que...

- Les horaires des déchèteries ont été harmonisés depuis le 1^{er} juin dernier.
- Les horaires d'ouverture s'adaptent à la canicule : ouverture continue de 7h à 14h en cas d'épisode de canicule d'au moins niveau 3 – orange déclenché par les préfetures
- Les conditions tarifaires pour les professionnels ont évolué
- Les déchèteries sont ouvertes à toute personne résidant ou disposant d'une résidence secondaire sur l'une des communes de l'Agglo sur présentation d'une carte de déchèterie. La carte de déchèterie est à demander à l'accueil de votre mairie.



- Retrouvez toutes les informations dans le nouveau règlement des déchèteries accessible sur le site internet de l'Agglo <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/dechets/les-decheteries/>



À noter : prochaines formations au compostage

L'Agglo organise régulièrement des formations au compostage. Les deux prochaines dates à retenir sont :

- mercredi 22 septembre : Loire-sur-Rhône (Salle de la Gare),
- mercredi 29 septembre : Pont-Évêque (Mas des près)

- Infos et inscriptions sur www.vienne-condrieu-agglomeration.fr



Transition énergétique : suivez le programme !



Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial, Vienne Condrieu Agglomération se mobilise pour la transition énergétique et multiplie les actions en faveur de la rénovation énergétique.

L'Agglo a choisi de travailler avec les associations AGEDEN sur la rive gauche et ALTE 69 sur la rive droite pour vous accompagner dans vos projets de rénovation ou d'énergie renouvelable.

Ces deux structures vous conseillent sur rendez-vous ou par téléphone sur toutes les questions que vous pouvez vous poser sur la rénovation énergétique et proposent un accompagnement personnalisé en amont, pendant et après le chantier.

Par ailleurs, nous vous proposons un programme d'animations énergie rénovation, qui vous permettront d'en savoir plus et de découvrir les différentes facettes des économies d'énergie que vous pouvez faire, et ce de manière concrète et animée. Il vous suffit de vous inscrire sur <https://www.infoenergie38.org>.

7 octobre - 18h-19h30

■ Visite d'un site exemplaire d'une maison rénovée

Découvrez la rénovation exemplaire d'une maison individuelle. Les propriétaires ainsi que le Conseiller Info Énergie vous présenteront les matériaux utilisés, les techniques mises en œuvre et les coûts associés.

28 octobre - 18h-19h30

■ Webconférence : « Pompe à Chaleur, est-ce adapté à mon logement ? »

Aussi appelée « PAC », ce système de chauffage a le vent en poupe depuis quelques années. En plus de vous chauffer, certains types de PAC peuvent aussi produire de l'eau chaude sanitaire ou vous rafraîchir ! Mais est-ce adapté à mes besoins et à mon logement ?

Les intervenants rappelleront les étapes d'un projet de changement de système de chauffage, exposeront les aides financières mobilisables et répondront à vos questions.

18 novembre - 18h-19h30 à Chasse-sur-Rhône

■ Soirée thermographique

Cessez de chauffer les petits oiseaux ! Venez prendre en main une caméra thermique et apprendre les bases de l'analyse des images.

Vous réaliserez une balade en groupe dans la commune de Chasse-sur-Rhône. Possibilité d'emprunter la caméra à la suite de la soirée.

■ Important !

Ces animations sont gratuites mais nécessitent une inscription sur <https://www.infoenergie38.org>

16 décembre - 18h-19h30, à Jardin

■ Conférence « Plein feu sur le chauffage au bois »

Êtes-vous plutôt bûche ou granulés ? Connaissez-vous l'allumage par le haut ?

Dans cette conférence interactive, on vous dit tout sur le chauffage au bois : les avantages et inconvénients de chaque technologie, les bonnes pratiques à adopter pour obtenir un feu agréable et peu polluant avec un poêle ou un insert, l'entretien et les aides financières potentielles.

Des conseillers info Énergie pour répondre à vos questions et accompagner vos projets

- Vous avez le projet de rénover ou construire un logement ?
- Vous vous interrogez sur l'isolation de votre logement ? sur votre mode de chauffage ?
- Vous désirez réduire vos factures énergétiques et mobiliser les énergies renouvelables ?
- Vous souhaitez connaître quelles sont les aides qui existent ?

N'hésitez pas à poser vos questions aux conseillers info Énergie !

Vous habitez dans le Rhône

- Tél. : 04 37 48 25 90
- Une permanence sur rendez-vous a lieu tous les premiers mercredis du mois à Condrieu (Les Éclats – face à la mairie)
- contact@infoenergie69-grandlyon.org

Vous habitez dans l'Isère

- Tél. : 04 76 14 00 10
- Deux mercredis par mois, une permanence sur rendez-vous est mise en place au siège de l'Agglo à Vienne (Espace Saint-Germain – 30, avenue du Général Leclerc)
- infos@infoenergie38.org

Ce service, en partenariat avec l'ALTE69 et l'AGEDEN, bénéficie d'un cofinancement de l'État, de la Région, des départements du Rhône et de l'Isère ainsi que de Vienne Condrieu Agglomération.



La parole à



Denis Peillot

Vice-président en charge du climat et de la transition énergétique, Maire d'Estrablin

L'Agglo s'est engagée pour devenir un Territoire à Énergie POSitive (TEPOS) d'ici 2050. Il s'agit de veiller à produire autant d'énergie que nous en consommons. Ce défi, nous souhaitons le relever ensemble, et c'est pourquoi l'Agglo multiplie les initiatives dans le domaine de la transition énergétique.

L'Agglo favorise la réduction des consommations énergétiques par exemple en contribuant au financement des conseillers info énergie et en co-organisant des animations adaptées à notre territoire.

En matière d'énergie renouvelable, l'Agglo montre l'exemple en mettant en œuvre des panneaux photovoltaïques sur tous ses nouveaux équipements, en aménageant la zone économique du Rocher à Estrablin 100% photovoltaïque... Vous aussi vous pouvez contribuer à votre échelle. Pour vous aider à passer à l'acte, je vous invite à tester notre cadastre solaire. Cette plateforme cadastre solaire accessible sur le site internet de l'Agglo vous permet de calculer précisément l'intérêt économique d'une installation solaire sur votre toit, avec simulation du potentiel solaire et de la rentabilité de l'investissement.

Luttons ensemble contre l'ambroisie

L'ambroisie est une plante annuelle qui germe au printemps. Les fleurs mâles apparaissent et commencent à libérer leurs pollens allergisants à partir de fin juillet/début août jusqu'au mois d'octobre. De très petites tailles, les pollens peuvent être transportés par le vent sur des centaines de kilomètres. À partir du mois de septembre, chaque pied d'ambroisie est capable de produire des milliers de semences qui représentent autant de

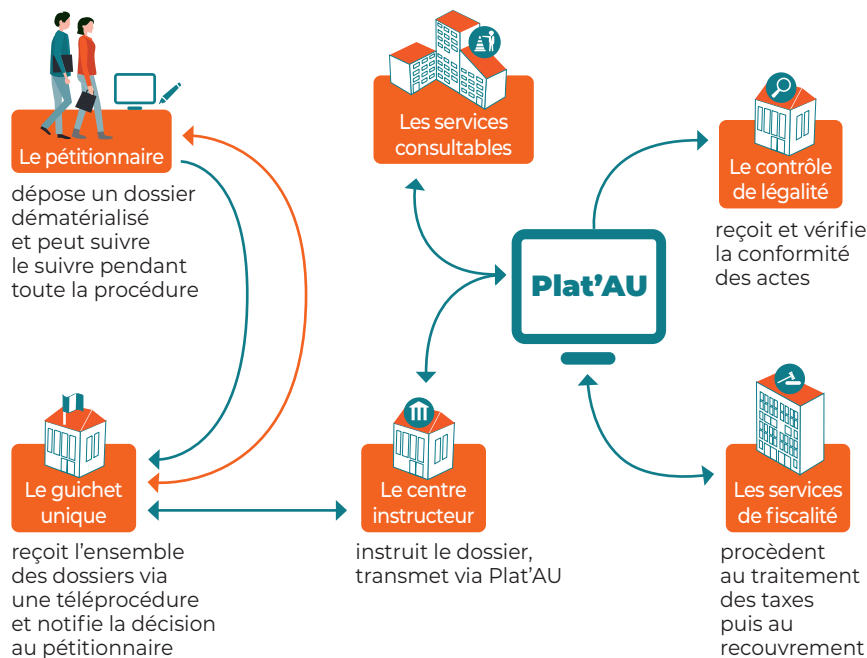
nouveaux pieds d'ambroisie pouvant se développer les années suivantes. Aussi il est recommandé d'éliminer la plante avant floraison ou à défaut avant grenaison pour limiter sa propagation.

■ Important !

- Tout savoir sur la plante et la lutte : www.ambroisie.info
- Signaler l'ambroisie : www.signalement-ambroisie.fr



Cap vers la dématérialisation des autorisations d'urbanisme



À compter du 1^{er} janvier 2022, que vous soyez particulier ou professionnel, vous pourrez effectuer toutes vos demandes d'urbanisme de façon dématérialisée.

Cette évolution initiée par l'État, s'inscrit dans l'objectif de simplifier et moderniser les services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont déjà accessibles en ligne.

La dématérialisation des demandes d'urbanisme est un vaste chantier auquel se prépare l'ensemble des communes du territoire.

En effet, à compter du 1^{er} janvier 2022, toutes vos demandes d'urbanisme pourront s'effectuer en ligne, via un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme.

Chaque commune sera donc en mesure de recevoir vos demandes d'autorisation d'urbanisme sous forme électronique permettant ainsi une instruction plus efficace, plus sécurisée et plus économe.

Les avantages de la dématérialisation

- Plus besoin de vous déplacer ou d'expédier votre dossier en mairie

- Un service accessible en ligne 24/24h

- Une aide en ligne lors de la saisie de votre dossier, minimisant les risques d'erreur et rendant le process plus fluide et efficace

- Un traitement optimisé de votre demande, grâce à une réduction des délais de transmission vers l'Administration

- Un suivi d'avancement de votre dossier en temps réel

- Des échanges simplifiés avec l'administration : les demandes d'information et de pièces complémentaires peuvent se faire en ligne

- Un gain d'argent : plus besoin d'imprimer dossiers et pièces exigées en plusieurs exemplaires, plus besoin d'affranchissement... et en plus, on fait un geste pour l'environnement.

La parole à



Luc Thomas

Vice-Président en charge de l'aménagement et de la planification, Maire de Saint-Romain-en-Gal

La dématérialisation des autorisations d'urbanisme est pour le particulier une bonne nouvelle car synonyme d'une plus grande fluidité et de gain de temps.

Pour nos communes, c'est une petite révolution qui nécessite un temps d'adaptation, qui je l'espère se déroulera dans les meilleures conditions possibles.

En effet, les communes du territoire qui sont la porte d'entrée des usagers en matière d'urbanisme, devront à partir du 1^{er} janvier 2022 être en mesure d'informer et accompagner les usagers pour le dépôt des autorisations d'urbanisme sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme.

Cette nouvelle étape dans la dématérialisation des démarches administratives, issue de la Loi évolution du logement, de l'aménagement et du numérique et aussi du Code des relations entre le public et l'administration est également bénéfique pour les communes. Le Guichet numérique sécurisera et facilitera la procédure, mais il permettra aussi de réaliser de sérieuses économies, et je pense ici aux tonnes de papiers utilisées dans le cadre des autorisations d'urbanisme. Je souhaite vivement qu'ensemble, élus, agents des collectivités, particuliers et professionnels, nous puissions entrer dans la dématérialisation dès le 1^{er} janvier 2022 dans un climat de confiance et de sérénité.

Une procédure simple

La plateforme de saisie, appelée Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme, sera accessible depuis le site internet de l'Agglo et celui de chaque mairie.

Il suffira de créer un compte et de commencer la saisie des informations. Un guide d'utilisation sera accessible en cas de besoin.

L'Agglo accompagne les communes

Le service commun Autorisation Droit des Sols de l'Agglo assurant la gestion et l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes de l'Agglo, est en charge de la mise en place de cette dématérialisation qui se

concrétisera par une plateforme de saisie, appelée Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme.

Cette dématérialisation ne modifie pas les compétences de chaque acteur de la chaîne : du dépôt de la demande à la « fin des travaux », la chaîne de traitement reste inchangée.

Lorsque vous avez l'intention de réaliser des travaux de construction, d'aménagement ou de démolition, vous devez continuer à vous adresser à votre mairie pour connaître le règlement applicable sur votre terrain, vérifier si votre projet est conforme à la réglementation en vigueur et savoir si une demande de permis ou une déclaration préalable de travaux est nécessaire.

Votre mairie reste le lieu unique de renseignements et de dépôt des dossiers d'urbanisme, qu'elle se charge de transmettre au service instructeur.

Retrouvez dans l'*Agglomag* de décembre tous les détails de la dématérialisation des dossiers d'urbanisme.

■ Les textes de lois

- L'article L. 423-3 du code de l'urbanisme, issu de la loi ELAN dans son article 62

- L'article L. 112-8 du code des relations entre le public et l'administration.



L'Agglo concerté

Suite à l'adoption du Projet d'Agglomération, les élus ont décidé d'élaborer de manière coordonnée le Plan de Mobilité (PDM), le Programme Local de l'Habitat (PLH) et le Plan Climat Air Énergie Territoriale (PCAET) dans le cadre d'une démarche dénommée « 3P ».

Les sujets traités dans ces stratégies sont en effet étroitement liés. La façon dont

on développe le logement sur le territoire a, par exemple, un impact sur les déplacements et in fine sur les consommations d'énergie et la qualité de l'air.

Après une validation des orientations stratégiques des trois schémas par les élus à l'automne, débutera l'élaboration des programmes d'actions, phase la plus concrète pour les habitants.

L'Agglo a décidé de lancer une concertation grand public pour permettre au plus grand nombre de prendre connaissance des stratégies au cœur de la démarche 3P et de donner son avis sur les actions à lancer.

Rendez-vous fin 2021-début 2022 pour cette concertation !



Journée du transport public

Le samedi 18 septembre, l'Agglo fête la journée du transport public, en lien avec les Journées Européennes du Patrimoine. Une belle opportunité de découvrir les modes de transport alternatifs à la voiture et de voyager gratuitement sur le réseau de transport en commun et avec les vélos en libre-service.

Au programme :

Exposition et animations

■ **Un ancien autocar Saviem S45 de 1977 et un nouveau bus fonctionnant au gaz naturel** seront exposés devant le pavillon du tourisme de Vienne de 10h à 17h. Un animateur sera là pour répondre à toutes vos questions.

■ **Stands d'information sur l'auto-partage Citiz et les vélos en libre-service Fredo**

Vous voulez en savoir plus sur l'autopartage et sur les vélos en libre-service ? Profitez de la journée du transport public pour vous renseigner.

> Stands ouverts de 9h à 12h à proximité de la Poste de Vienne.

À noter : la location de vélos en libre-service sera gratuite toute la journée du 18 septembre.

Visites guidées et gratuites

■ **De la plateforme de mobilité**
Avec présentation de la station de gaz, des ombrières, de l'atelier, de l'exploitation et démonstration du Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information voyageurs

> Navette gratuite - Départs et retours à la Maison de la Mobilité (2 place P. Semard à Vienne)

• Départ à 9h45 pour retour à 12h

• Départ à 14h45 pour retour à 17h

Pensez-y !

- Les 8 lignes de transport urbain L'va
- La ligne 134 (Condrieu <> Givors)
- Les lignes de Transport « À la Demande » (TAD), rives droite et gauche
- Tous les vélos en libre service Fredo

Sont gratuits tout au long de la journée du 18 septembre.

■ **De la station d'épuration de Vienne Sud**, qui produit le gaz alimentant les Bus GNV de l'Agglo

> Navette gratuite. Départs et retours à la Maison de la Mobilité (2, place P. Semard à Vienne)

• Départ à 9h45 pour retour à 12h

• Départ à 14h45 pour retour à 17h

■ **Pour en savoir plus :**

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr



L'autopartage vu par un utilisateur



■ **Pour en savoir plus :**

Pour s'inscrire et découvrir tous les bons plans : rendez-vous sur le site www.alpes-loire.citiz.coop

Quoi de mieux que de laisser la parole à un utilisateur de l'autopartage ?

Serge, habitant de Vienne, a accepté de témoigner et nous dire ce que lui apportait l'autopartage.

“ L'auto partage est pour nous une nouvelle façon de vivre notre vi(II)e. Cela fait 4 ans que nous n'avons plus de véhicule personnel et que nous utilisons les véhicules Citiz pour nos déplacements. Au-delà de l'importante économie financière que nous réalisons tous les mois, cela nous a permis de nous interroger sur nos

déplacements, sur notre façon d'habiter la ville et notre façon de consommer. Aujourd'hui je dirais que nous avons su remettre les choses à leur juste place : notre vie n'est pas conditionnée par notre rapport à la voiture mais notre rapport à la voiture est conditionné par nos choix de vie.

Et c'est une vraie liberté. ”

Des vélos en libre-service sur le territoire

Depuis plus de dix ans, Vienne Condrieu Agglomération poursuit une politique volontariste en faveur du développement de la pratique cyclable.

Cette politique se décline en différents volets qui vont de l'aménagement de linéaires cyclables à la mise en place d'arceaux ou de consignes à vélos sécurisées en passant par l'aide de 150 € pour l'achat de Vélo à Assistance Électrique ou encore l'organisation d'événements pour promouvoir la pratique du vélo.

Aujourd'hui, 82% des trajets internes au territoire de Vienne Condrieu Agglomération sont inférieurs à 3 km et se font en voiture.

Parce que l'Agglo souhaite favoriser le report modal de la voiture sur le vélo pour ce type de trajets, et parce qu'elle souhaite proposer une offre complémentaire aux dispositifs existants, elle propose aujourd'hui un dispositif nouveau avec un parc de 30 vélos en libre-service, pour des locations de courte durée.

Le concept est simple : mettre à disposition des usagers, des vélos en libre-service, louables à l'heure. L'originalité du dispositif réside dans le fait qu'il ne nécessite aucune station d'accueil spécifique ni borne technologique, donc aucun travaux de génie civil ou d'alimentation électrique.

Les vélos sont stockés sur les arceaux existants. Un système de cadenas connecté permet de déverrouiller puis rendre le vélo loué, via une simple application disponible sur l'App Store et Google play.

Les vélos, 20 classiques et 10 électriques, sont répartis sur 18 emplacements dont 2 dans le centre-bourg de Sainte-Colombe, 1 à Saint-Romain-en-Gal tout près du musée et 15 à Vienne entre Estressin et l'espace Saint-Germain.

Après inscription et dépôt d'une empreinte bancaire pour caution, l'utilisateur active l'application FREDO dès qu'il a besoin de louer un vélo en libre-service. Il est alors géolocalisé et peut identifier les vélos disponibles autour de lui. Il scanne le QR code présent sur le vélo, déverrouille le cadenas et roule.

Après utilisation, il peut rendre le vélo sur n'importe quel arceau disponible, sur les 18 stations identifiées par l'application.



■ Caution :

- Vélo classique : 100 €
- Vélo électrique : 200 €

■ 20 premières minutes gratuites

■ Vélos classiques :

- de 20 à 110 minutes : 1 € par tranche entamée de 30 minutes

- Au-delà de 110 minutes : 4 € par tranche entamée de 30 minutes

■ Vélos électriques :

- de 20 à 110 minutes : 2 € par tranche entamée de 30 minutes
- Au-delà de 110 minutes : 6 € par tranche entamée de 30 minutes

À savoir

Ce dispositif est opéré par Fredo, jeune start-up lyonnaise qui s'appuie sur des acteurs locaux :

- **Les 20 vélos traditionnels** sont reconditionnés et fournis par les Ateliers de l'Audace, association lyonnaise qui œuvre pour une mobilité durable, en réhabilitant des vélos d'occasion, diminuant au passage la quantité de déchets issus de l'industrie du cycle et pour l'insertion professionnelle en formant aux métiers du vélo des personnes éloignées de l'emploi
- **Les 10 vélos électriques** sont fournis et maintenus par e-Bike solutions, entreprise située à Vienne
- **Le système de paiement et de caution** est géré par Swikly, entreprise lyonnaise qui met à disposition des acteurs de la location, un service dématérialisé et automatisé de gestion des paiements et cautions sur mesure

Un court trajet à faire autour de Vienne ?
Pensez vélo, pensez Fredo !



<https://apps.apple.com/fr/app/fredo-app/id1504863261>



https://play.google.com/store/apps/details?id=com.fredo.app&hl=en_US&gl=US

■ Pour en savoir plus :

- <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/deplacements/faire-du-velo/velos-libre-service/>
- <https://fredo.fr/>

Les travaux de voirie



Boulevard des Alpes

■ VIENNE

L'Agglo a mené un important chantier de réaménagement sur le boulevard des Alpes, qui avait pour objectifs de ralentir la vitesse des véhicules, de rénover les trottoirs et la chaussée, en intégrant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et des poussettes et de créer une piste cyclable bilatérale.

> Financement de l'Agglo : 402 000 TTC

Rue Perrin

■ LOIRE-SUR-RHÔNE

La rue du Perrin assure essentiellement une fonction de desserte pour les habitants de différents quartiers de la commune. De faible largeur, elle ne bénéficiait d'aucun cheminement dédié pour les piétons. Les travaux de requalification ont permis de créer un espace de cheminement sécurisé pour les piétons. L'espace ouvert à la circulation motorisée a ainsi été fortement réduit, avec l'objectif de pacifier les flux, et offrir aux riverains un cadre sécurisé et de qualité.

> Financement de l'Agglo : 347 000 TTC



Sambillot

■ CHONAS-L'AMBALLAN

La route de Sambillot est un des axes qui relie Chonas l'Amballan à la route nationale 7. Proposant une configuration routière, bordée d'accotements et de fossés, la configuration de la route n'était plus en adéquation avec l'ampleur des flux ni les fonctions attendues par les usagers. Une requalification, visant à sécuriser l'ensemble des usages a donc été réalisée. Elle a permis l'aménagement d'un cheminement piétonnier sécurisé. La chaussée a également été revêtue d'un nouveau tapis d'enrobé pour le confort des automobilistes.

> Financement de l'Agglo : 335 000 TTC



Chez Monsieur

■ EYZIN-PINET

L'Agglo reconstruit actuellement le pont sur la Gère chez Monsieur à Eyzin-Pinet. Les travaux ont démarré en juin pour s'achever en début d'année 2022.

> Financement de l'Agglo : 661 000 TTC



Route du Cancellet

■ MOIDIEU-DETOURBE

La route du Cancellet serpente sur le flanc d'une balme à Moidieu. Perchée sur un talus en forte pente, la chaussée avait tendance à progressivement s'affaisser, avec un risque significatif de glissement de terrain. L'intervention a eu pour objet de stabiliser ce problème en implantant un dispositif de talus « raidis ». Le terrain naturel est ainsi renforcé pour une paroi en acier qui maintient le sol en place, permettant de garantir la sécurité des usagers. L'intervention s'est accompagnée d'une réfection de la couche d'enrobé d'une partie de la voie, ainsi que de la pose de glissière de sécurité, afin de prévenir le risque de chute.

> Financement de l'Agglo : 129 000 TTC





Le service commun jeunesse



Vienne Condrieu Agglomération, issue de la fusion de ViennAgglo et de la Communauté de communes de la Région de Condrieu avec intégration de la commune de Meyssiez, a hérité en 2018 d'une compétence animation et information jeunesse exercée par l'ex-Communauté de communes de la Région de Condrieu sur son territoire avant la fusion.

Suite aux discussions et réflexions menées pendant les années 2018 et 2019, les élus communautaires ont décidé de rendre la compétence jeunesse aux communes de l'ex-CCRC tout en garantissant la continuité du service et le maintien de la solidarité intercommunale. C'est pourquoi un service commun a été créé le 1^{er} janvier 2020, avec pour objectif de maintenir au niveau intercommunal et avec le concours de l'Agglo, la gestion effective du service information et animation jeunesse. La commune de Saint-Romain-en-Gal adhérera au service commun dès le 1^{er} janvier 2022.

Le Point Information Jeunesse

Ouvert à tous les habitants des 11 communes de la rive droite, le PIJ a pour mission d'aider les jeunes et leurs familles à trouver des informations sur tous les sujets qui les concernent ou les intéressent : jobs d'été ou saisonniers, informations-conseils sur l'accès aux droits quand on est étudiant (sécurité sociale, déclaration d'impôt...), accès au logement, accès aux formations BAFA, informations et conseils personnalisés sur le choix professionnel, accès à l'alternance, départ à l'étranger...

Le centre de loisirs

Il se développe sous la forme de temps d'animation de loisirs, sorties, camps d'été, projets avec les jeunes.

La parole à



Philippe Marion

Vice-Président en charge de la Politique sociale de l'habitat, de la réussite éducative et de la jeunesse, Maire de Condrieu

Le service commun « Animation et Information Jeunesse » est un outil qui nous permet de mettre en œuvre la politique jeunesse souhaitée par les 11 communes de l'ex-CCRC. Nous sommes ainsi en mesure de proposer aux jeunes et aux parents de la rive droite un programme varié d'activités propices à leur épanouissement.

De leur côté, les communes de la rive gauche ont conservé l'organisation qu'elles avaient mise en place dans ce domaine.



■ Pour en savoir plus

Animation et information jeunesse
Service commun à 11 communes (12 à compter du 1^{er} janvier 2022)

Maison des Services Publics
1, place des Droits de l'Homme
69420 Condrieu
animjeune@vienne-condrieu-agglomeration.fr - 04 87 59 00 01



L'Agglo se mobilise pour l'emploi et l'insertion



© FreePress - Aleksandra

Depuis 2008, l'Agglo porte le PLIE (Plan Local Insertion Emploi). Ce dispositif, inscrit dans le code du travail, permet de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en grande difficulté d'insertion sociale et professionnelle dans le cadre de parcours individualisés en associant accueil, accompagnement social, orientation, formation, insertion et suivi.

Le PLIE propose un accompagnement renforcé des demandeurs d'emploi intégrant le dispositif qui est réalisé par deux structures : l'ACFAL Formation et ALYNEA, mandatées par l'Agglo. Ces deux structures ont pour mission d'accompagner individuellement chaque demandeur d'emploi, de les aider au quotidien pour retrouver un travail durable.

3 lieux d'accueil sont proposés à Vienne, Condrieu et à Givors afin d'organiser les rencontres des personnes au plus près de leur domicile.

Cet accompagnement individuel renforcé est complété par des actions collectives visant à répondre à des besoins ne trouvant pas d'autres réponses sur le territoire et des aides financières permettant de faciliter la reprise d'un emploi ou l'entrée en formation.

L'Agglo travaille actuellement sur la définition de sa nouvelle stratégie territoriale d'insertion et d'emploi 2022-2027, qui lui permettra de s'engager dans un nouveau protocole d'accord d'Insertion Emploi d'ici le début de l'année.

Ainsi, un diagnostic de territoire recensant les structures intervenant sur l'emploi et leurs modalités d'actions et de financements est en cours de réalisation.

La redéfinition des axes d'interventions du PLIE coïncide avec les négociations engagées dans le cadre du Fonds Social Européen PLUS (FSE+) pour 2022-2027.

La parole à



Charles Todaro
Conseiller délégué à l'emploi et l'insertion
Maire de Meyssiez

En partenariat étroit avec les financeurs que sont le Fonds Social Européen, les départements de l'Isère et du Rhône et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, l'Agglo mène une politique volontariste pour l'emploi et l'insertion.

Le nouveau protocole que nous signerons d'ici le début d'année marquera une étape importante dans la dynamique que nous voulons instaurer pour que chaque demandeur d'emploi du territoire puisse trouver un emploi pérenne et lutter ainsi contre l'exclusion et la précarisation de nos habitants.

Zoom sur

Les clauses d'insertion : une opportunité pour favoriser l'emploi

Les clauses d'insertion sont un véritable levier pour l'emploi. Elles permettent aux bénéficiaires d'acquérir une expérience professionnelle et de nouvelles compétences.

L'insertion par l'activité économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Les clauses d'insertion peuvent être intégrées dans les marchés, ce qui permet aux collectivités et entreprises de participer activement au retour à l'emploi des publics les plus fragiles.

L'Agglo à votre service



L'Agglo est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). C'est un espace de solidarité qui compte 30 communes en vue d'élaborer et de construire un projet commun de développement et d'aménagement du territoire. L'Agglo exerce de plein droit, en lieu et place de ses communes membres, des compétences dites obligatoires et facultatives.

Comment fonctionne l'Agglo ? Quel est le rôle des élus ? Quelles sont les missions des agents qui travaillent à Vienne Condrieu Agglomération ? Comment sont organisés les services de l'Agglo ? Enfin, comment intervient l'Agglo dans votre quotidien ? Telles sont les questions auxquelles ce dossier souhaite répondre, de manière simple et illustrée.

Quel est le rôle des élus communautaires ?

Vienne Condrieu Agglomération est administrée par un conseil communautaire. Celui-ci est composé de 51 conseillers communautaires issus des 30 communes membres. Les élus communautaires votent les projets. Ils votent aussi le budget de l'Agglo et prennent les décisions relatives à l'exercice des compétences de l'Agglo.

Qu'est-ce que le bureau communautaire ?

Le bureau est une instance de travail, d'examen et d'arbitrage des projets. Le bureau communautaire est composé du président, de 15 vice-présidents et de 16 membres délégués, soit 32 élus.

Il faut savoir que tous les maires de l'Agglo sont membres du bureau et ont une délégation.

Le bureau assiste le président dans ses fonctions, se prononce sur les affaires courantes et examine les projets de délibérations devant être soumis au vote du conseil communautaire.

D'une manière générale, le bureau se prononce sur toutes les questions d'intérêt communautaire relevant des compétences de l'Agglo.

Pour mener à bien ses missions et réaliser les projets décidés par les élus, l'équipe de l'Agglo est organisée en 16 directions et compte près de 450 collaborateurs.

Près de 380 agents travaillent dans des services opérationnels directement en lien avec votre quotidien.

Par exemple, près de 150 agents travaillent à la direction petite enfance, une cinquantaine à la direction du cycle de l'eau, une cinquantaine à la gestion des déchets, une trentaine à la direction de la cohésion sociale, une vingtaine à la direction de l'aménagement urbain et autant aux équipements sportifs...

Les autres services, appelés services supports, ne sont pas en lien direct avec le grand public, mais permettent aux services opérationnels d'accomplir leur mission dans de bonnes conditions. Il s'agit des directions ressources humaines, finances, expertises internes, politiques territoriales qui sont regroupées au siège de l'Agglo à l'espace Saint-Germain.

Petit tour d'horizon des services de l'Agglo.

L'Agglo gère 450 agents

Les missions de la **direction des ressources humaines** sont les suivantes : gestion des carrières professionnelles des agents publics, du temps de travail, des recrutements, des retraites, des rémunérations et du suivi de la masse salariale, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences...

L'Agglo et ses assemblées

Le **secrétariat général** est en charge de l'organisation des assemblées et de la gestion du courrier.

L'Agglo gère le parc informatique

La **direction des systèmes d'information, des télécommunications et de l'aménagement numérique** veille à mettre en place des outils numériques permettant aux utilisateurs de l'Agglo, de l'Office de tourisme et de Jazz à Vienne d'accéder à l'information simplement et avec la plus grande efficacité. Dans le cadre de la mutualisation, cette direction gère aussi l'informatique de 15 communes de l'Agglo.

L'Agglo gère un budget de 139 M d'€

La mission de la **direction des finances** est la gestion des finances de la collectivité : préparation des budgets en lien avec les services, élaboration des maquettes comptables, exécution des budgets et production des comptes administratifs, gestion de la dette.

L'Agglo, acheteur public

La **direction de la commande publique** est chargée de l'élaboration et de la mise en place de l'ensemble des marchés publics effectués par l'Agglo et la Ville de Vienne et apporte son expertise aux communes adhérentes à la convention de mutualisation pour la passation des marchés publics ainsi qu'à Jazz à Vienne et à l'Office de Tourisme.



vosre service



L'Agglo expertise

Le service expertises internes assure une fonction de conseil et d'expertise en matière juridique et organisationnelle auprès de la Direction Générale, des services de l'Agglo et des Établissements Publics rattachés à Vienne Condrieu Agglomération ainsi qu'auprès des communes.

L'Agglo vous informe

La direction de la communication est en lien direct avec l'ensemble des directions de l'Agglo et réalise la totalité des supports de communication des services.

L'Agglo s'inscrit dans les politiques territoriales

La direction des politiques territoriales coordonne les politiques contractuelles et le financement des projets de l'Agglo et du territoire. Elle fait vivre la démarche d'évaluation de l'Agglo et accompagne le Conseil de Développement.

L'Agglo construit de grands équipements

La direction de la maîtrise d'ouvrage est en charge des projets d'investissement de Vienne Condrieu Agglomération. C'est cette direction qui coordonne les gros chantiers comme celui du stade nautique, de la maison du festival et du prochain parking de l'espace Saint-Germain.

L'Agglo entretient son patrimoine

La direction maintenance du patrimoine réalise les interventions de dépannages, réparations en électricité, plomberie, menuiserie, serrurerie, etc. dans tous les bâtiments de l'Agglo, soit près de 80 bâtiments.

L'Agglo vous transporte

Vienne Condrieu Agglomération organise et gère le réseau de transports sur l'ensemble du territoire. **La direction transports et mobilité** a en charge la compétence transport urbain avec le réseau L'va et transport scolaire.

Dans le cadre de la promotion de la pratique du vélo, l'Agglo aménage des pistes cyclables, met à disposition des vélos, installe et gère des arceaux, des box et consignes à vélos.

L'Agglo veille à l'accessibilité

L'Agglo a une responsabilité directe dans le domaine de l'accessibilité en matière de transports, de voirie et d'établissements recevant du public. L'Agglo assure la mise en œuvre de différentes mesures d'adaptation et d'aménagement de l'espace destinées à en faciliter l'accès aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.

L'Agglo entretient les voiries

Le service voirie et aménagement de l'Agglo assure l'ensemble des travaux d'entretien et d'investissement des voiries d'intérêt communautaire classées dans la voirie communale. Il gère ainsi un réseau de près de 1000 km de voirie d'intérêt communautaire.

L'Agglo gère la ressource en eau

La direction cycle de l'eau est composée de plusieurs services : l'assainissement, **l'eau potable et la gestion des rivières et des eaux de ruissellement**

Dans le domaine de **l'assainissement**, le service s'occupe du suivi du réseau d'assainissement collectif ainsi que du suivi des installations d'assainissement non-collectif.

En direct ou en lien avec les syndicats auxquels elle adhère, l'Agglo est en charge de la gestion des **milieux aquatiques et de la prévention des inondations**.

Vienne Condrieu Agglomération gère également **l'alimentation en eau potable** des habitants du territoire, depuis la production jusqu'à la distribution au robinet, en passant par le traitement et le stockage.

L'Agglo aménage le territoire

La Direction de l'Aménagement urbain comprend plusieurs services. Parmi eux, le service ADS instruit les permis de construire et les autres autorisations d'urbanisme pour le compte des communes membres. Le service habitat met en œuvre des actions pour la construction de nouveaux logements sociaux et pour la réhabilitation des logements.

L'Agglo vous informe

La direction de la communication organise les temps forts de l'Agglo, conçoit et rédige l'ensemble des supports de communication, (*Agglomag*, rapport d'activité annuel), gère les relations presse, réalise des reportages photos, administre le site internet et le facebook de l'Agglo.



L'Agglo accompagne les entreprises et les porteurs de projets

L'agence économique a pour mission de faciliter le quotidien, l'implantation et le développement des entreprises sur le territoire. L'agence économique met en œuvre des actions dans tous les domaines de l'économie : industrie, service, artisanat, commerce, tourisme, agriculture.

vosre service

L'Agglo gère des équipements sportifs pour vos loisirs

La mission de la **direction des équipements sportifs** est de gérer les équipements communautaires dédiés aux sports (halle sportive, gymnases, piscines...) afin que les clubs sportifs, les scolaires et le grand public puissent profiter au mieux de leur pratique sportive.

L'Agglo collecte et valorise vos déchets

La **direction de l'environnement-gestion des déchets** a en charge la politique de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés. Elle comprend les actions de soutien à la réduction des productions de déchets (mise à disposition de composteurs), la fourniture et la maintenance des contenants de collecte (bacs ou conteneurs), la collecte proprement dite, la gestion de 5 déchèteries, la sensibilisation des usagers, les relations avec les usagers ainsi qu'avec les repreneurs de matériaux et les filières de traitement.

L'Agglo s'engage pour la transition énergétique

La **direction environnement-transition énergétique** élabore et met en œuvre le plan climat-air-énergie territorial (PCAET), feuille de route en matière de transition énergétique. Il en découle une démarche de soutien, d'accompagnement et de coordination des actions de lutte contre le changement climatique et contre la pollution de l'air. Pour assurer la lutte contre l'ambrosie, l'Agglo prépare et coordonne le plan de gestion des bords de routes communales.

L'Agglo équipe et gère les vidéoprojecteurs des écoles

La **direction des systèmes d'information, des télécommunications et de l'aménagement numérique** assure l'informatique dans les écoles et gère les tableaux interactifs.

L'Agglo garde vos enfants

La **direction petite enfance** de l'Agglo assure la gestion directe de 16 crèches, de 9 relais petite enfance et d'1 lieu d'accueil enfants parents.

Ce service assure l'information, l'orientation et l'accompagnement des familles en recherche d'un mode d'accueil, en simplifiant au maximum leurs démarches grâce au point info modes de garde et en développant l'espace famille à partir du site internet.

L'Agglo finance aussi les 2 ludothèques du territoire et développe des actions autour de la parentalité.

L'Agglo veille au mieux des habitants

À travers ses interventions dans les domaines de la **politique de la ville**, de la **politique sociale de l'habitat**, de la **réussite éducative**, de l'**emploi et l'insertion**, de la **jeunesse**, de la **santé**, de la **citoyenneté** et de la **prévention de la délinquance**, la **direction de la cohésion sociale** travaille au quotidien pour favoriser l'insertion de chacun dans la société et le mieux vivre ensemble notamment pour les populations les plus fragiles. Le service **Téléalarme** favorise le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. Le relais **Oxyjeunes** offre un espace d'accueil et d'écoute aux jeunes et à leurs parents.

La parole à...

**Christian Janin**

Vice-président en charge de la commande publique
Maire d'Eyzin-Pinet

Vienne Condrieu Agglomération est soumise au code de la commande publique, cadre juridique regroupant les règles et procédures que l'Agglo doit respecter pour ses achats en matière de fournitures, travaux et services.

Les marchés publics peuvent constituer des opportunités pour tous types de sociétés, quelle que soit leur taille. Pour l'Agglo, la commande publique est un véritable levier de l'économie locale et il est essentiel que les entreprises puissent se préparer pour répondre efficacement à un appel d'offres.

Cela peut paraître compliqué la première fois, mais la direction de la commande publique peut accompagner chaque entreprise et lui expliquer les démarches à accomplir.

Ce qui est peut-être le plus fastidieux, ce sont les formulaires administratifs et les certificats.

Là aussi, avec la dématérialisation, les démarches ont été simplifiées.

Balayons les idées reçues : la commande publique peut apporter à une entreprise la croissance et la sécurité économique, la notoriété et ceci sur une grande variété de secteurs d'activité avec des démarches simplifiées.

Aussi, j'invite toutes les entreprises du territoire à consulter régulièrement le site de l'Agglo

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/marches-publics/>

et à candidater aux multiples consultations que nous lançons.

Claudine Perrot Berton

Vice-présidente en charge de l'administration générale, du personnel, de la mutualisation et de la communication institutionnelle
Maire de Saint-Cyr-sur-le-Rhône

La communication de l'Agglo remplit une mission de service public, d'information des habitants du territoire sur l'actualité du territoire et les services qu'elle met en place. Elle a également une fonction pédagogique, car il est important d'expliquer et d'accompagner les choix des élus et les projets que nous décidons de mener.

Nous privilégions une communication simple et lisible sur des supports papier comme cet Agglomag mais aussi sur le site web et Facebook. Nous travaillons actuellement sur la refonte de notre site internet et souhaitons développer dans les prochains mois les démarches en ligne afin de faciliter la vie des citoyens dans leur quotidien.

La direction communication de l'Agglo accompagne l'ensemble des services de la collectivité pour informer et mettre en lumière les réalisations. Actuellement, nous menons plusieurs campagnes importantes : l'extension des consignes de tri, la dématérialisation des autorisations d'urbanisme, mais aussi les vélos en libre service Fredo...

Notre Agglo développe de nombreux projets, aussi l'activité de la direction communication est très dense.





Nos arboriculteurs nous régaler

L'Agglo accueille plus de 400 exploitations agricoles sur son territoire. Ce qui représente plus de 18 000 hectares de culture.

Au travers de la stratégie agricole votée en novembre 2019, les élus ont souhaité mettre en place une véritable politique de soutien à l'agriculture en lien étroit avec les Chambres d'agriculture du Rhône et de l'Isère, persuadés de l'importance de la filière agricole du territoire.

Zoom sur quelques arboriculteurs du territoire qui, entre le gel, la grêle, les mini tornades et la sécheresse, n'ont pas été épargnés ces cinq dernières années.

Le gel d'avril 2021 a lourdement impacté les productions fruitières de la plupart de nos exploitants, la lassitude et la frustration gagnent ainsi certains d'entre eux.

Malgré les aléas climatiques, la motivation reste de mise, entre recherche de variétés anciennes de fruits plus adaptées ou mises en place de systèmes d'irrigation.

L'Agglo les soutient activement et entend contribuer à leur développement. En consommant local et de saison, nous pouvons tous nous aussi contribuer à leur maintien.

■ Abricot et potiron

289 chemin du Marme
69700 Loire-sur-Rhône

mathieu.poulenard@orange.fr

**Mathieu Poulenard
et Gilbert Chavas**



■ Grégoire Cote

Lieu-dit Le Pacalon
69700 Loire-sur-Rhône
cote.gregoire@gmail.com

Grégoire Cote



■ Maison Colombier

523 route de Marennes
38200 Villette-de-Vienne

04 74 57 98 05

sjay@poire-colombier.com

<http://poire-colombier.com>

**Sophie et
Stéphane Jay**



■ La souris verte

91 Le petit Béraud
38780 Eyzin-Pinet
didiersophie@orange.fr
<https://kiwi-lentilles-vienne.jimdofree.com>

**Thierry et Sophie
Didier**



■ Le verger blond

761 chemin de Villarnaud
38200 Villette-de-Vienne

samuel.blond@laposte.net

Samuel Blond



■ Ogier fruits

45 rue des Tuillères
38200 Seyssuel

04 74 20 44 29

<http://ogier-fruits.com>

Nicolas et Jérôme Ogier



Dans un prochain Agglomag, nous vous présenterons les quatre autres arboriculteurs de l'Agglo :

- EARL Bruno Perrin à Loire-sur-Rhône
- Robert Peillon et Clémence Bet-Garitan (La ferme des grands bois) à Saint-Romain-en-Gier
- Gaec Chevrot et Fils à Loire-sur-Rhône
- Les vergers de Planèze à Tupin-et-Semons



Chez Abricot et potiron, on cultive de manière « raisonnée »

Ne vous fiez pas au nom de l'exploitation de Mathieu Poulénard et Gilbert Chavas. Chez Abricot et potiron à Loire-sur-Rhône, on trouve toute une variété de fruits et légumes de saison cultivés sur près de 20 hectares.

C'est un marché qui a lié le destin des deux hommes. Gilbert Chavas et Mathieu Poulénard s'y côtoyaient en effet chaque semaine, jusqu'au jour où le premier annonça au second être à la recherche d'un associé. L'affaire est conclue en 2012 entre l'arboriculteur proche de la retraite et le jeune maraîcher alors installé à Échalas. « C'est



Abricot et potiron

mon grand-père, éleveur, qui m'a donné goût à la terre », revendique Mathieu Poulénard, 35 ans, heureux d'avoir choisi ce métier « sans routine et passionnant ». Côté fruits, cerises, pêches, abricots et pommes sont pour le moment proposés sur le marché d'Échalas et de Vernaison par les producteurs, souhaitant se lancer

dans les petits fruits comme les fraises. « Nous produisons aussi sept à huit sortes de légumes de manière raisonnée », indique Mathieu Poulénard, à l'origine d'une boutique en ligne, Au p'tit panier loirard, avec d'autres producteurs locaux.



Produire un maximum de fruits avec un minimum d'impact

Il pensait évoluer dans le monde de l'industrie... mais Grégoire Cote a été rattrapé par son histoire familiale et sa passion pour les fruits. Une passion assouvie avec sérieux, puisque l'arboriculteur de Loire-sur-Rhône détient une prestigieuse certification environnementale, le label HVE.

En janvier 2020, Grégoire Cote est devenu le responsable d'une exploitation arboricole appartenant à ses proches depuis six générations. Ayant pris la suite de son oncle, il gère dix-huit hectares de vergers et ne manque

pas d'idées en mêlant continuité et nouveauté. Ses abricots, pommes, cerises, poires, fraises et prunes sont principalement commercialisés via une coopérative des Monts du Lyonnais, mais on peut retrouver

Grégoire Cote sur le marché de Loire-sur-Rhône et au sein de La Ruche qui dit oui à Jardin. Ses poires ravissent aussi les papilles des bébés, car il a signé un contrat de quinze ans avec l'entreprise d'alimentation infantile Blédina. L'arboriculteur a obtenu début 2021 le label HVE (Haute Valeur Environnementale) géré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. « Cette certification est très complète, validant les pratiques sur l'ensemble de l'exploitation », détaille le Loirard. Heureux de souligner que son but est simple : « Produire un maximum de fruits avec un minimum d'impact ».

Grégoire Cote



Le saviez-vous ?

La cerise burlat est née à Loire sur Rhône en 1917

Né en juillet 1872, Léonard Burlat est cultivateur et arboriculteur à Loire. Mobilisé lors de la Grande Guerre, il se retrouve en 1915, tout à fait par hasard, au parc d'artillerie de Lyon, dans le quartier de Gerland, alors largement rural et arboré. Encore par hasard mais en connaisseur, il remarque un cerisier aux belles feuilles, dont il observe l'évolution, l'apparition de fruits particulièrement délicieux et prélève

finalement deux greffons qu'il plante en terre profonde, dans sa propriété de Loire, avant de les greffer sur un de ses cerisiers de six ans d'âge.

Le succès est au rendez-vous. Immédiat. Une nouvelle variété de bigarreau est née, présentant un avantage de poids – et de prix – sur ses congénères : elle voyage fort bien, sans perdre ses qualités avec le temps.

Fier des qualités de sa variété, Burlat la commercialise sur la région et même des Japonais viennent acquérir des greffons.



La poire sous toutes ses formes à Villette-de-Vienne

La poire est reine dans les vergers de Sophie et Stéphane Jay, à la tête de la Maison Colombier depuis 2006. Une institution à Villette-de-Vienne mais aussi bien au-delà des frontières de l'agglomération : c'est ici qu'est née l'eau de vie de poire française.

L'alcool distillé sur place, par Stéphane Jay, est le « produit phare » de la Maison Colombier, employant deux salariés et des saisonniers. « Notre réputation est basée sur l'eau de vie. Cela nous vaut la confiance de 1 500 clients en France (cavistes, hôteliers, restaurateurs...) mais aussi en Belgique, en Grande-Bretagne ou encore en Suède, pays avec lequel nous avons un lien très particulier. » Des visites guidées sont organisées tout au long de l'année dans les 7 hectares de vergers, où les

curieux peuvent notamment découvrir des poiriers datant de 1893. Des poiriers soignés en partie sans produits phytosanitaires : « L'environnement est au cœur de nos préoccupations », assure Stéphane Jay. Cet « idéaliste » dans l'âme ne vend pas directement ses fruits, mais uniquement des chocolats, jus, compotes, pâtes de fruits, etc., issus de la transformation de ceux-ci. Dans sa boutique ouverte toute l'année au cœur de l'exploitation, on trouve aussi de la farine, du



Maison Colombier

café du torréfacteur Soral, entre autres, mais également des livres de la librairie viennoise Lucioles. « Ici, on peut nourrir son corps et son esprit ! », résume Stéphane Jay, également propriétaire de 140 hectares de céréales biologiques.



Des kiwis bios en circuits courts

La souris verte, le nom de l'exploitation de Thierry et Sophie Didier à Eyzin-Pinet, ne fait pas référence à une célèbre comptine mais aux kiwis biologiques, qu'on appelle aussi des « souris végétales ».



La souris verte

Le couple, dont les exploitations biologiques ont été regroupées en 2018, est installé à Eyzin-Pinet, Septème, Oytier-Saint-Oblas et Saint-Just-Chaleyssin.

« Thierry avait repris les parcelles de son père dès 1997, commente Sophie Didier. Quant à mon activité, elle a débuté en 2008, après un parcours professionnel varié. » Lors d'une saison classique, quinze tonnes de kiwis sont produits par La souris verte, sur 67 hectares d'exploitation où poussent aussi des lentilles, du tournesol...

« Nos kiwis sont commercialisés en circuits courts, dans des magasins de producteurs, chez quelques indépendants et via des associations proposant des paniers de produits locaux », souligne Sophie Didier, participant chaque année, en octobre, à la fête du terroir dans le parc de Gémens (Estrablin). Avis aux amateurs : les kiwis, se conservant très bien et nécessitant peu de traitements, peuvent être transformés en nectar et en confiture.



La demande de produits locaux bio est très forte

Sa reconversion professionnelle, Samuel Blond y a pensé pendant cinq ans. Après neuf mois de formation, il a quitté sa Touraine natale en 2014 pour reprendre un verger à Villette-de-Vienne.

Samuel Blond, fervent défenseur d'une agriculture biologique, prend soin de 8,5 hectares de fruitiers (abricots, poires, pommes, pêches), tout seul : « Cette façon de fonctionner correspond à mes envies. J'ai du renfort en saison, bien sûr, mais je veux maintenir une exploitation de petite taille, que je peux gérer moi-même, de manière simplifiée. » Travaillant « à l'ancienne », l'exploitant a choisi de ne pas

irriguer ses terres. « C'est un challenge », admet-il avec le sourire. L'arboriculteur, dont les fruits sont sur les étals du magasin Vienne nature, ne fait que de la vente directe à la ferme, chaque mercredi : « La demande de produits locaux bio est très forte dans le secteur. Les gens recherchent une proximité avec les producteurs », observe Samuel Blond, ravi d'être installé sur un « terroir à productions fruitières ».



Le Verger blond



Cultiver avec « le bon sens paysan »

Associé avec son frère Nicolas à la tête d'Ogier fruits à Seyssuel, depuis 2008, Jérôme Ogier reconnaît aisément avoir l'arboriculture dans son ADN. L'histoire de famille remonte en effet à 1893.

Devenir arboriculteur ? Une évidence pour Jérôme Ogier : « Je n'ai connu que ça depuis tout petit avec ma famille ». Ce passionné, ayant « l'amour de nourrir les gens », cultive 150 hectares de vergers et de grandes cultures avec l'aide de 5 permanents et plusieurs saisonniers. En période de pic, jusqu'à 50 personnes rejoignent la maison Ogier pour la récolte sur les parcelles conventionnelles ou biologiques réparties en Isère, dans

le Rhône, et dans le Gard. Côté fruits, hormis les poires (50% des cultures), pommes, pêches, cerises, kiwis, abricots et fraises se côtoient.

« Nos fruits et légumes, ainsi que nos jus, compotes et eaux de vie, sont disponibles dans la région mais aussi partout en France via la grande distribution », précise Jérôme Ogier. Quant aux habitants du territoire, c'est le samedi après-midi qu'ils peuvent se rendre à l'exploitation de Seyssuel pour des achats directs. Autre rendez-vous important pour découvrir les fruits et légumes de saison des frères Ogier : des journées portes ouvertes organisées les 16 et 17 octobre à Seyssuel.

« Nos méthodes de travail, caractérisées par ce que j'appelle du bon sens paysan, ont toujours été marquées par une démarche environnementale forte », souligne Jérôme Ogier, ayant développé depuis 2020 neuf hectares de plantations à Chuzelles et Seyssuel.



Ogier fruits



L'Agglo aux côtés des agriculteurs durement touchés par le gel

Le territoire de Vienne Condrieu Agglomération a connu un épisode de gel d'une rare intensité qui a très durement touché nos agriculteurs.

Dans un premier temps, les services de l'Agglo ont recensé les dégâts en contactant individuellement la totalité des exploitants agricoles.

Les trois filières, arboricole, viticole et maraîchage sont impactées et cet épisode de gel a beaucoup fragilisé les exploitations.

Thierry Kovacs, président, Frédéric Belmonte, vice-président en charge de l'agriculture, Lucien Bruyas, conseiller délégué aux circuits courts se sont rendus sur place et ont rencontré des agriculteurs.

Ils ont saisi les départements, la Région et l'État pour les sensibiliser à la situation sur le territoire et œuvrer conjointement.

En complément des aides de l'État, l'Agglo a choisi d'abonder à hauteur de 180 000 € au Fonds Région Unie (FRU) mis en place par la Région.

Enfin, un accompagnement spécifique a été mis en place par l'Agglo et par Initiative Isère Vallée du Rhône, qui a permis une simplification administrative dans la conception des dossiers de demande du FRU.

5 dossiers ont pu être déposés, 4 ont reçu leur versement début juillet 2021, le cinquième le percevra courant septembre.



La parole à



Lucien Bruyas

Conseiller délégué aux circuits courts, Maire de Longes

Comme prévu dans notre stratégie agricole, un grand nombre d'actions sont menées par l'Agglo afin de favoriser les circuits courts. Un accent particulier est mis sur l'information et la promotion des producteurs et des produits du territoire, comme ce dossier sur les arboriculteurs par exemple. Mais aussi sur le développement des filières nécessaires à l'auto approvisionnement.

Nous tenons aussi à développer la commande publique des produits locaux et à encourager les circuits courts dans les entreprises, restaurants et hôtels.

La crise sanitaire que nous traversons mais aussi l'évolution des modes de consommation sont autant de facteurs incitant au développement des circuits courts, et ce pour la réussite de nos exploitations agricoles et la préservation de nos ressources.

Concrètement, consommer local, c'est maintenir des emplois dans nos villes et villages, c'est soutenir l'économie locale et nos producteurs locaux, c'est acheter des produits frais de saison, c'est connaître l'origine de ce que nous consommons et c'est aussi respecter l'environnement.



Les industries du territoire

Groupe Gonzales

Le groupe Gonzales, « haute couture » de la machine spéciale depuis 1971

Entreprise familiale d'envergure internationale basée à Estrablin, le groupe Gonzales (7 sites de production, 350 employés dont 147 en France) est né en 1971 à Chuzelles. Son savoir-faire ? « La haute couture de la machine spéciale », appuie Caroline Delloye-Gonzales, directrice générale, associée à son frère Damien Gonzales (président) et Jean-Marc Ancelle (directeur général). « Nos machines sur mesure sont destinées à produire des biens d'équipements industriels, des machines de production servant à fabriquer des objets du quotidien (pneus, matériel de construction, engins de travaux publics, matériel médical...) ». Présent dans tous les secteurs d'activité dont l'énergie

(nucléaire, hydroélectrique, oil and gas) le groupe Gonzales est un partenaire majeur de Michelin, notamment. Le groupe a construit des usines à l'étranger (Roumanie et Vietnam), où ses process 100% français font leurs preuves, sans jamais délocaliser ses emplois. « Le savoir-faire de nos collaborateurs est le pilier de notre chaîne de valeur et une vraie fierté pour nous. »

■ Contacts

Groupe Gonzales

761 route de la Bougie
38780 Estrablin
04 74 59 44 60
groupegonzales@gonzales.fr
www.gonzales.fr

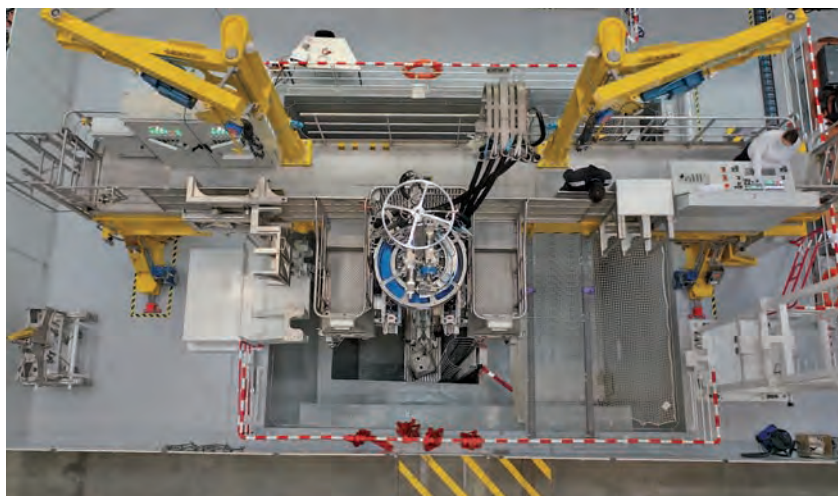
“ La parole à



Martine Faïta

Vice-présidente en charge du développement économique, Maire de Pont-Évêque

Du 22 au 28 novembre 2021 se déroulera la semaine de l'industrie. L'Agglo compte bien mettre à l'honneur ses industries et les accompagner dans l'organisation de rencontres, de visites, d'expositions autour des métiers de l'industrie. La semaine de l'industrie est une belle opportunité de mettre en lumière la richesse et la diversité du tissu industriel de notre territoire. Renforcer l'attractivité du secteur et promouvoir les filières et métiers de l'industrie française auprès du plus grand nombre de publics, tels sont les objectifs de cet évènement. Sous l'égide du protocole Territoire d'Industrie, l'Agglo multiplie les occasions de mettre en valeur nos industries, créatrices d'emplois, innovantes et souvent leader dans leur secteur d'activité. Je vous invite à participer à cette semaine de l'industrie qui vous permettra de découvrir de beaux métiers d'avenir.





Avis aux entrepreneurs



Ariane, pépinière d'entreprises, recrute sa promotion 2022 : prenez le fil d'Ariane !

Pour intégrer sa promotion 2022, Ariane recherche des porteurs de projets – en phase de création/ reprise ou installés depuis moins d'un an – dans les secteurs du service aux entreprises (conseil en stratégie et développement d'entreprises, services à l'industrie, ingénierie, RH...) mais aussi start-up orientées digitales et innovation.

Lancer son entreprise au sein d'un écosystème stimulant

Plus qu'un simple lieu d'hébergement (11 bureaux et espaces de travail mutualisés répartis sur ses 400m²), Ariane constitue un écosystème favorable à l'éclosion des jeunes entreprises et un véritable accélérateur de leur réussite au cours de leurs 2 à 3 premières années d'existence.

Avec son réseau d'experts et de partenaires ancrés dans le territoire, Ariane apporte aux entrepreneurs résidents un soutien et un accompagnement personnalisé, mais également une dynamique collective stimulante dans un environnement

convivial et bienveillant, propice aux échanges et ouvert sur l'extérieur.

Monter à bord d'Ariane, c'est

- Assurer un décollage propulsé pour votre projet de création ;
- Bénéficier d'accompagnements personnalisés ;
- Intégrer un réseau de chefs d'entreprises et d'acteurs économiques impliqués au cœur d'un territoire dynamique ;
- Donner une visibilité à votre jeune entreprise au cœur du pôle tertiaire, Espace Saint-Germain à Vienne ;
- Partager l'esprit communautaire d'entraide, de confiance entre membres.

Candidatures ouvertes jusqu'au 1^{er} novembre 2021

Pour postuler prenez contact avec l'animatrice : Sonia Richard, 04 74 16 04 62
pepiniere@vienne-condrieu-agglomeration.fr



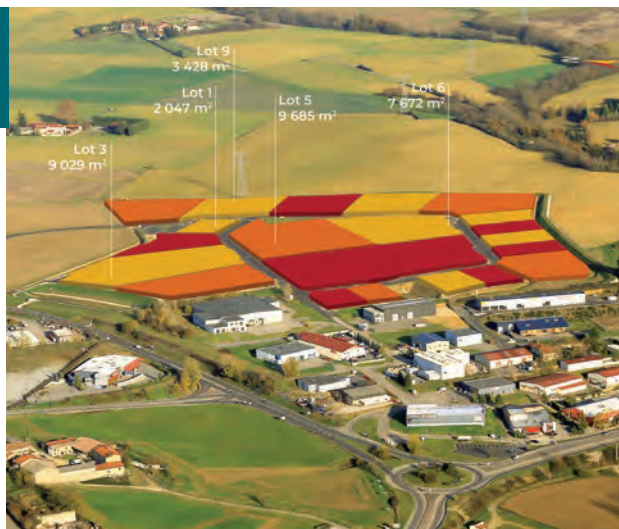
La zone du Rocher à Estrablin se remplit

La ZA du Rocher compte 21 lots au total.

À ce jour, 6 lots sont vendus, 8 lots sont sous compromis, 2 lots sont délibérés. Il reste 5 lots disponibles.

Pour rappel, la zone du Rocher est une zone 100 % photovoltaïque. L'Agglo travaille avec ENGIE qui équipe l'ensemble des bâtiments de panneaux photovoltaïques. Chaque entreprise est accompagnée pour intégrer au mieux les panneaux au bâtiment (orientation du bâtiment, pente de la toiture, résistance de la structure, type de toiture) tout en prenant en compte son utilité première : l'activité de l'entreprise.

■ **Contact** : Agence économique, 04 74 78 89 00
entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr



Demandez à votre coiffeur de valoriser vos cheveux !

L'Agglo a mis en place une action collective de collecte de cheveux auprès des coiffeurs du territoire afin de les valoriser.

La startup de Clermont-Ferrand, CAPILLUM valorise les cheveux, dans trois domaines d'application différents :

- La recherche médicale et l'amélioration des soins de l'homme grâce à la kératine présente dans les cheveux.
- La dépollution des eaux et sites industriels, le cheveu étant un absorbant naturel.
- L'agriculture, en proposant des alternatives écologiques aux produits plastiques utilisés.

Agissons ensemble, parlez-en à votre coiffeur, demandez-lui d'adhérer c'est très simple : <https://www.capillum.fr/> ou 06 64 93 09 09



La parole aux citoyens

UN RENOUVELLEMENT PROMETTEUR

Le nouveau Conseil Communautaire souhaite une plus large participation des citoyens à la vie du territoire. C'est pourquoi, l'Agglomération a lancé en décembre 2020 un plan de communication de grande envergure pour renouveler et étoffer l'effectif du CdD et lui permettre de répondre aux nouvelles missions qui lui sont confiées.

Cette campagne a permis de nombreux contacts. Aujourd'hui, l'effectif a quasiment triplé, **80 membres participent à cette instance.**

L'assemblée plénière de réinstallation du CdD a eu lieu le 25 février 2021.

Le président Thierry Kovacs et Christian Pétrequin, élu délégué en charge des relations avec le CdD, ont accueilli les citoyens volontaires et présenté les attentes de l'Agglo en termes de démocratie participative.

Les nombreux échanges entre les participants, les élus et les techniciens, les anciens et les nouveaux membres, ont démontré une belle énergie. Le dynamisme du groupe, l'intérêt porté au territoire et la variété des idées exprimées laissent présager de riches travaux à venir.

Un cycle d'assemblées plénières s'est déroulé depuis cette réinstallation, pour permettre aux membres du Conseil :

- > de mieux appréhender les missions du CdD,
- > de se familiariser avec les sujets de réflexion à venir,
- > de s'approprier les outils de concertation et d'évaluation.




La rentrée de septembre sera l'occasion de définir les modalités de fonctionnement de l'instance et la mise en place des groupes de travail.

Venez nous
rejoindre !



04 82 06 33 23 - cdd@vienne-condrieu-agglomeration.fr
cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr

 Conseil de développement de Vienne Condrieu Agglomération

Gardons le lien...

Vienne Condrieu Agglomération

30, avenue du Général Leclerc
Espace Saint-Germain - Bâtiment Antarès
BP 263 - 38217 Vienne Cedex
Tél. : 04 74 78 32 10 / info@vienne-condrieu-agglomeration.fr

L'accueil est ouvert :

du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h



Agence économique

04 74 78 89 00
entreprendre@vienne-condrieu-agglomeration.fr
<https://entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr>



Aménagement urbain

- Autorisations du droit des sols (ADS) :
04 82 06 33 06
- Habitat : 04 74 78 32 20
- OPAH - Conseil travaux et rénovation logement :

N° Vert 0 805 030 043

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Cohésion sociale

Contrat de Ville
Réussite éducative
Santé

04 74 78 78 90 - 04 74 78 32 28

Relais Oxyjeunes / Point Accueil Écoute Jeunes
04 74 31 60 09
oxyjeunes@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Cycle de l'eau

Assainissement : 04 82 06 33 00
cycledeleau@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Eau potable : 04 87 59 14 50
regie-eau@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Déchèteries

Chasse-sur-Rhône - Route de Communay
• du lundi au samedi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h

Pont-Évêque - ZI l'Abbaye
• du lundi au samedi de 8h à 12h30
et de 13h30 à 18h

Vienne - Saint-Alban-les-Vignes
• du lundi au samedi de 8h à 12h30
et de 13h30 à 18h

Ampuis - Verenay - Rue du Stade
• le lundi, le vendredi et le samedi de 9h à
12h30 et de 13h30 à 18h
• le mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 18h

Villette-de-Vienne - Chemin du Maupas
• du lundi au samedi de 8h à 12h30
et de 13h30 à 18h



Environnement et déchets

04 74 53 45 16
gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr
nature@vienne-condrieu-agglomeration.fr
planclimat@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Petite enfance

Modes de garde : 04 27 87 80 00
petiteenfance@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Téléalarme

04 37 04 82 50
telealarme@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Piscines

Stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à Saint-Romain-en-Gal

- fermé actuellement

Piscine d'Eyzin-Pinet

- ouverte jusqu'à fin septembre :
 - lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h
 - mercredi et samedi de 12h15 à 17h45
 - dimanche de 10h à 13h

Port du bonnet obligatoire et pass sanitaire



Transports et mobilités

04 74 78 78 89
transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Tourisme

Pavillon du tourisme
04 74 53 70 10
contact@vienne-tourisme.com



Animation et information Jeunesse

Service commun à 11 communes : Ampuis / Condrieu / Échalas / Les Haies / Loire-sur-Rhône / Longes / Saint-Cyr-sur-le-Rhône / Saint-Romain-en-Gier / Sainte-Colombe / Trèves / Tupin-et-Semons

À la Maison des Services Publics

1, place des Droits de l'Homme à Condrieu - 04 87 59 00 01

- du lundi au jeudi : 8h30 > 12h et 13h30 > 17h
- le vendredi : 8h30 > 12h et 13h30 > 16h30



Voirie

04 27 87 80 17
voirie@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Permanences à l'Agglo

ADIL 04 76 53 37 30

AGEDEN conseil info énergie : 04 76 23 53 50

Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) 04 74 78 78 83

OPAH - Conseil travaux et rénovation logement

N° Vert 0 805 030 043

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

SOLIHA Rhône / Grand Lyon : 04 37 28 70 20

Vienne
Condrieu
Agglomération



www.vienne-condrieu-agglomeration.fr



Vienne Condrieu Agglomération

NOUVEAU !

VÉLOS EN LIBRE-SERVICE

**UN COURT TRAJET
À FAIRE ?**

**PENSEZ VÉLO
PENSEZ fredo.**



**DISPONIBLES À
VIENNE
SAINTE-COLOMBE
SAINT-ROMAIN-EN-GAL**

TÉLÉCHARGEZ VITE L'APPLI FREDO



◀◀◀ **Pour tout savoir**

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr / Rubrique déplacements

**Vienne
Condrieu**
Agglomération